

RELIGIONS

La jeunesse redemande la confession

Si la pratique de la confession a marqué des générations entières de catholiques – et pas toujours en bien -, ce sacrement connaît un renouveau inattendu, en mode collectif. Explications.

MERCREDI 30 JUILLET 2025 ANNE-SYLVIE SPRENGER /PROTESTINFO



R

SÉRIE D'ÉTÉ ► Etre ou ne pas être pardonné de ses fautes. Telle est l'interrogation qui a incité des générations entières de catholiques à aller confesser leurs péchés dans le secret du confessionnal. «Enfant, ce moment me terrifiait», raconte Maguy, retraitée fribourgeoise. Au moment d'évoquer ses souvenirs, une certaine colère transparaît encore. En terres genevoises, la comédienne Claudine, la septantaine, se

commémore les subterfuges qu'elle avait alors mis en place. «Seule dans l'isolement, sommée de me confesser mais ne sachant que dire au curé, j'ai souvent inventé quelques babioles sans importance», avoue-t-elle sans complexe.

«DEMANDEZ L'PARDON!» (1/4)

Alors que le pardon est au cœur de la foi chrétienne, qu'en est-il de ses diverses applications dans la vie réelle? Enquête, du secret du confessionnal aux relations internationales, en passant par la justice restaurative et nos rapports humains. Une Série d'été proposée par l'agence Protestinfo.

Ces réactions ne feraient pas exception selon les entretiens menés par la sociologue Isabelle Jonveaux, professeure des sciences de la foi et des religions à l'université de Fribourg. «Obligées de se confesser, certaines personnes inventent des péchés ou disent des choses peu personnelles car elles ne se sentent pas à l'aise», relate-t-elle.

Longtemps en effet, dans la tradition catholique, «il était de bon ton d'aller se confesser régulièrement, ou au moins une fois l'an», convient Michel Steinmetz, professeur de sciences liturgiques, également à Fribourg. Si le péché est alors confessé au représentant de l'Eglise, le théologien tient cependant à rappeler que «Dieu seul pardonne les péchés. La confession n'est donc pas un acte magique opéré par le prêtre ou le curé».

Aveux publics et réparation

Mais d'où vient donc cette pratique, qui n'apparaît pas dans la Bible et contre laquelle se sont érigés les protestants lors de la Réforme? «La confession ou le sacrement de la réconciliation continue l'œuvre de Jésus

qui pardonnait les pécheurs», explique Bernhard Blankenhorn, professeur de théologie dogmatique à Fribourg..

«Très tôt l'Eglise a eu ce souci de poursuivre l'œuvre de miséricorde et de pardon du Christ», abonde Michel Steinmetz. Pour autant, il faudra attendre le Concile de Trente pour que la confession devienne un élément central de la vie du catholique pratiquant. «Avant le VII^e siècle, la pénitence (*reconnaissance orale d'avoir offensé Dieu, ndlr.*) était publique et ne pouvait être donnée qu'une seule fois. A cette époque, beaucoup de gens attendaient d'ailleurs d'être sur leur lit de mort pour être baptisés: ainsi ils étaient sûrs de ne pas devoir faire acte de contrition en public.»

A partir du XVIII^e siècle, la pénitence se fera privée et pourra être réitérée plusieurs fois au cours de l'existence. La seule confession ne suffit pas à être pardonné: «On parle alors de pénitence tarifée. Il faut également réparer, d'une manière ou d'une autre, le tort que l'on a pu causer», indique Michel Steinmetz. «Le prêtre va alors suggérer telle œuvre de pénitence (*prières, œuvres de charité, etc., ndlr.*) avant d'accorder l'absolution.»

Renouveau collectif

Aujourd'hui, la pratique d'«aller à confesse» s'est largement érodée. «La confession est la sacrement le plus en crise dans l'Eglise catholique, et ce depuis les années 1970. Il est en chute libre», atteste Isabelle Jonveaux. Pour autant, cette pratique semble vivre un renouveau inattendu: «Les jeunes catholiques assez traditionnels redemandent à avoir accès au sacrement de la confession, notamment dans les activités pastorales proposées pour les jeunes», indique-t-elle.

Michel Steinmetz constate également un certain retour du «besoin d'avoir une parole qui relève et qui remet en route». Et d'expliquer: «Alors que Mai 68 et son fameux slogan 'Il est interdit d'interdire' a modifié notre sentiment vis-à-vis de la faute, les jeunes générations

semblent être plus à l'aise avec cette notion de péché et le besoin d'être pardonné». Il en veut pour preuve le succès des pèlerinages ou des grands rassemblements de jeunesse ou charismatiques.

C'est qu'entre-temps, «le Concile de Vatican II (1962-1965) a encouragé la redécouverte de la pénitence commune, comme lors de célébrations pénitentielles», relève l'abbé Urban Federer, responsable de la commission de liturgie de la Conférence des évêques suisses (CES). En 1998, la CES a d'ailleurs publié un décret en faveur de celles-ci, arguant que «pour de nombreux catholiques», ces expériences communautaires ont «permis de vivre la miséricorde de Dieu de manière tout à fait nouvelle. En même temps, la dimension collective du péché et du pardon est devenue plus évidente.»

Empreinte écologique

En 2008 pourtant, le pape Jean Paul II recadre la pratique et insiste sur le fait que la confession personnelle ne doit pas être abandonnée, car il ne saurait y avoir d'absolution collective. Pour Urban Federer, les deux pratiques ne devraient cependant pas être opposées. «La confession individuelle répond à la tendance de l'être humain à cacher sa culpabilité. Car lorsque le péché est nommé concrètement et que l'on espère le pardon, il perd de son pouvoir destructeur.» Pour autant, à ses yeux, «reconnaître notre culpabilité en tant que communauté continue de faire sens».

De son côté, Michel Steinmetz estime même que l'on doit à «l'écologie de nous avoir fait redécouvrir cette conscience communautaire du péché et du pardon: ce que je fais petitement dans mon coin a toujours une répercussion sur les autres, a-t-on appris.» De son côté, la vague #Metoo ayant également passé par là, le confessionnal s'est également adapté: «On privilégie aujourd'hui des formes de confession où l'on peut voir ce qui se passe pour des questions d'abus», évoque encore Isabelle Jonveaux.